REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Session ordinaire du 28 juillet 2017

L'an deux mil dix-sept, vingt heures et trente minutes, le Vendredi 28 juillet, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick GAILLARD, Maire.

<u>Etaient présents</u>: M^{eur} GAILLARD, Maire, M^{eurs} LOGNON, VANDEWALLE, M^{mes} DIRUY, BRUNET, Adjoints, M^{eurs} ANSARD, DELAFOSSE, PACCEU, M^{mes} HETELAY, DEMORY, FRANCIERE, LASORNE, GAPENNE, CARON.

Absents excusés: Mme LEBRUN qui donne pouvoirs à M. GAILLARD,

M. COTTEL qui donne pouvoirs à M. VANDEWALLE,

M. METAIS qui donne pouvoirs à M. LOGNON,

M. CHARPENTIER qui donne pouvoirs à Mme GAPENNE, M. BIENAIMÉ qui donne pouvoirs à M. DELAFOSSE, Mme PRUVOST qui donne pouvoirs à Mme BRUNET,

Absents: M. DUBOIS,

M. LETHELLIEZ.

Secrétaire de séance : M^{me} DIRUY.

ESPACE MULTISPORTS - FLIXECOURT

-Vu l'appel public à concurrence diligenté pour la réalisation d'un espace multisports à FLIXECOURT,

Ouïe la proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

-décide de retenir l'offre mieux-disante de la Société RENOV'SPORT pour un montant de 55 500.00 € HT afin de réaliser un espace multisports sur la Commune de FLIXECOURT,

-autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

TRAVAUX RUE DE VIGNACOURT – AMENAGEMENT DE TROTTOIRS

-Vu l'appel public à concurrence diligenté pour l'aménagement de trottoirs – rue de VIGNACOURT à FLIXECOURT – 80420,

Ouïe la proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

-décide de retenir l'offre mieux-disante de la Société COLAS pour un montant de 41 649.00 € HT afin de réaliser l'aménagement de trottoirs – rue de VIGNACOURT – FLIXECOURT – 80420,

-autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

SUBVENTION

-Ouïe la proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

-accepte le versement de la subvention suivante :

•TENNIS CLUB : 1 060.00 €

-autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

TERRAIN DE PADEL - FLIXECOURT

-Vu l'appel public à concurrence diligenté pour la construction d'un terrain de padel à FLIXECOURT,

Ouïe la proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

-décide de retenir la proposition mieux-disante de la Société RENOV'SPORT pour un montant de 86 430.60 € HT,

-autorise Monsieur le Maire à signer le marché correspondant avec la Société RENOV'SPORT ainsi que tout document relatif à cette affaire.